

**Veille de l'Observatoire
numéro 28 (janvier 2007)**

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

La veille est aussi disponible sur notre site Internet:

<http://www.criec.ugam.ca/observatoire/veille.htm>

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec criec@ugam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Faible revenu chez les nouveaux immigrants
2. La discrimination dans l'Union européenne
3. Réforme de la politique d'immigration aux États-Unis
4. France : Charte de la laïcité dans les services publics
5. Bilan de la politique d'intégration en France
6. Étude sur l'inégalité à caractère raciste et la cohésion sociale au Canada
7. Vaste étude sur la pauvreté urbaine
8. Pistes clés pour réussir la lutte contre le racisme
9. L'ethnicité et le racisme doivent être inclus dans les Objectifs du millénaire pour le développement (ONU)

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Faible revenu chez les nouveaux immigrants

Statistique Canada a mis en ligne le document de recherche *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants* (<http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2007294.pdf>). Selon le rapport, les modifications qui ont été apportées en 1993 aux procédures de sélection des immigrants afin d'accroître la proportion d'immigrants dans la catégorie « travailleurs qualifiés » n'ont eu qu'une très faible incidence sur les revenus des nouveaux arrivants. Le rapport se penche plus particulièrement sur trois questions, à savoir si les résultats sur le plan économique des nouveaux immigrants se sont améliorés après 2000, si le niveau de scolarité à la hausse des immigrants a entraîné des améliorations sur le plan des résultats économiques, ainsi que sur la question de la dynamique du faible revenu chez les cohortes successives de nouveaux immigrants. L'étude révèle que les taux de faible revenu chez les nouveaux immigrants sont plus élevés depuis 2000.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

2. La discrimination dans l'Union européenne

L'**Union européenne** a publié un numéro spécial intitulé *La discrimination dans l'Union européenne* (http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_263_fr.pdf) dans le cadre de la série *Eurobaromètre*. Un vaste sondage portant sur la perception de la discrimination en Europe révèle que pour une grande majorité d'Européens, la discrimination est un phénomène courant et très répandu dans leur pays. Cependant, très peu d'Européens seraient conscients de l'existence d'une législation qui vise à protéger les personnes victimes de discrimination. Enfin, la majorité des Européens ont déclaré que les personnes d'origine ethnique différente de la leur enrichissent la société et se sont montrés positifs face à l'introduction de mesures de promotion de l'égalité des chances pour tous dans le domaine de l'emploi.

AILLEURS DANS LE MONDE...

3. Réforme de la politique d'immigration aux États-Unis

Le **Président des États-Unis** a soumis au congrès américain un projet visant à modifier la politique d'immigration des États-Unis (<http://www.whitehouse.gov/stateoftheunion/2007/initiatives/print/immigration.html>). Parmi les points marquant du projet de loi, on retrouve des initiatives visant à sécuriser les frontières, des stratégies visant à promouvoir la langue anglaise et les valeurs américaines, ainsi que la création d'un programme spécifique aux travailleurs temporaires. Le projet de loi prévoit mettre en place des mesures qui permettraient de clarifier le statut des millions de travailleurs illégaux. Tout

travailleur étant entré illégalement aux États-Unis devra payer une lourde pénalité et devra travailler un certain nombre d'années avant de pouvoir obtenir un statut d'immigrant légal.

Par ailleurs, le **Homeland Security** (États-Unis) a rendu public les résultats d'une enquête menée dans cinq centres de détention pour immigrants dans le but d'évaluer les conditions de détention (http://www.dhs.gov/xoig/assets/mgmtrpts/OIG_07-01_Dec06.pdf). L'enquête a mis l'accent sur les critères suivants : les soins de santé, la sécurité, les conditions générales de détention et les cas d'abus qui ont été reportés. L'enquête montre que les cinq centres de détention ne respectent pas les normes prévues par le U.S Immigration and Customs Enforcement (ICE).

4. France : Charte de la laïcité dans les services publics

Le **Haut conseil à l'intégration** (France) a dévoilé son projet de *Charte de la laïcité dans les services publics* (http://www.hci.gouv.fr/IMG/pdf/AVIS_Charte_Laicite.pdf). Cette charte, dépourvue de valeur normative, « prendrait la forme d'un guide qui serait remis à différentes occasions : la remise de la carte d'électeur, la formation initiale des agents du service public, la rentrée des classes, l'accueil des migrants ou l'acquisition de la nationalité ». Selon le gouvernement français, cette Charte, qui se veut en quelque sorte une « charte du vivre-ensemble », doit d'abord être pensée comme « l'expression concrète d'une valeur fondamentale, valeur qu'on ne saurait isoler des autres grands principes constitutifs du pacte républicain ». Le document explique dans quels champs doit être appliqué le principe de laïcité, ainsi que les modalités de son application à l'intérieur de la sphère publique.

5. Bilan de la politique d'intégration en France

Le **Haut conseil à l'intégration** a rendu public un vaste rapport faisant le bilan de la politique d'intégration française pour la période 2002-2005 (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000272/0000.pdf>). Dans une première partie, le document fait un bref historique de la politique d'intégration, décrit ses principes, sa mise en œuvre et les manques qui restent à combler. Dans une seconde partie, le rapport aborde la question de la diversité culturelle et de la culture commune dans l'audiovisuel en faisant le portrait de la représentation de la diversité dans les médias et en exposant les réformes qui doivent être mises en branle. La question de l'organisation administrative de la politique d'intégration, de même que la question de la condition sociale des travailleurs immigrés âgés sont aussi abordées. Le document se termine par un rapport statistique portant sur l'entrée des étrangers sur le territoire français et sur le parcours d'intégration des nouveaux arrivants.

Le **Haut conseil à l'intégration** a aussi publié trois autres rapports portant sur des enjeux particuliers relatifs à l'intégration des immigrants. *Les indicateurs de l'intégration* nous informe sur les mesures de la diversité en plus de donner des « statistiques ethniques » (http://www.hci.gouv.fr/IMG/pdf/AVIS_Indicateurs_integracion.pdf). *Analyse comparative de différents modèles d'intégration en Europe* donne des indications sur la politique européenne d'intégration, en plus de décrire et de comparer les diverses politiques particulières des pays membres de l'Union européenne. Par exemple, on parle d'un « multiculturalisme fragilisé » au Royaume-Uni, d'une « immigration sans intégration » en Espagne et d'un « modèle de tolérance en crise » aux Pays-Bas (http://www.hci.gouv.fr/IMG/pdf/AVIS_Comp_pol_integ_europ.pdf). *Propositions d'amélioration du contrat d'accueil et d'intégration* (http://www.hci.gouv.fr/IMG/pdf/AVIS_CAI.pdf) nous informe sur les formations à la citoyenneté française et sur la manière de former les intervenants de l'accueil.

Finalement, l'**Observatoire Statistique de l'Immigration et de l'Intégration** a aussi rendu disponible le *Rapport statistique 2005* (<http://www.hci.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORTStat2006.pdf>) qui fait l'analyse des données statistiques relatives à l'immigration régulière en France en 2005. Il présente les entrées d'étrangers par catégories d'admission. Ces données sont ventilées selon l'aire géographique d'origine des migrants et selon leurs caractéristiques socio-démographiques. Ce *Rapport* couvre l'ensemble de la trajectoire des migrants, de leur entrée en France jusqu'à l'obtention de la nationalité française.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

6. Étude sur l'inégalité à caractère raciste et la cohésion sociale au Canada

L'**Institut de recherche en politiques publiques** vient de publier une étude à partir des résultats de l'*Enquête sur la diversité ethnique* (EDE) menée en 2002 par Statistique Canada qui avait pour but de recueillir des données pour mieux comprendre les facteurs influençant la participation à la vie sociale, économique et culturelle au Canada. Dans *Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada* (<http://www.irpp.org/books/archive/AOTS3/reitz.pdf>), Jeffrey G. Reitz et Rupa Banerjee tentent de déterminer dans quelle mesure l'inégalité « raciale » existe au Canada et quelle est son incidence sur la cohésion sociale. Parmi les faits saillants de leur enquête, on note que les groupes appartenant aux minorités dites « visibles » ont des revenus sensiblement inférieurs et des taux de pauvreté supérieurs à ceux des personnes d'origine européenne. De plus, la perception de la discrimination à caractère raciste est très répandue dans certains groupes minoritaires. Les auteurs concluent que les politiques actuelles au Canada touchant la prise en compte de la diversité n'ont pas d'objectifs bien définis par rapport aux minorités dites visibles, ce qui contribue à maintenir des inégalités dans la société canadienne.

7. Vaste étude sur la pauvreté urbaine

Le **Conseil canadien de développement social** a annoncé le lancement d'une série d'études sur la pauvreté urbaine qui seront rendues publiques en 2007. Le premier de la série, *Profils communautaires : édition nationale* (http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/profils_communautaire/natl/ppu_profils_communautaire_edition_nationale.pdf) présente des données du *Recensement 2001* sous forme de fiches d'informations. On y retrouve entre autre des statistiques sur le nombre de nouveaux immigrants, de personnes de la catégorie « minorités visibles » et de personnes ayant déclaré avoir une identité autochtone dans plus de 111 régions urbaines à travers le Canada. Le rapport présente les données selon les catégories géographiques définies par Statistique Canada.

8. Pistes clés pour réussir la lutte contre le racisme

La **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)** vient de mettre en ligne le compte-rendu du colloque *Les pistes clés pour réussir la lutte contre le racisme* (<http://www.tcric.ca/Pdf/Pistes.pdf>). Le colloque, organisé dans le cadre de la *Semaine d'actions contre le racisme*, avait pour objectif d'engager une

réflexion sur le racisme en éducation et en emploi dont sont victimes beaucoup de jeunes Québécois issus de l'immigration (de deuxième génération). Le document aborde la question de la négation du racisme dans l'espace public, des facteurs de réussite en matière de lutte au racisme en éducation et en emploi, et donne deux exemples concrets de « bonne pratique » en matière de lutte au racisme, celui de la Banque nationale et celui de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec

INTERNATIONALES...

9. L'ethnicité et le racisme doivent être inclus dans les Objectifs du millénaire pour le développement (ONU)

Selon un rapport de l'organisme **Inter-American Dialogue**, l'ethnicité et le racisme doivent être pris en compte par les Objectifs du millénaire pour le développement (ONU). En effet, le rapport *Incorporating Race and Ethnicity into the UN Millennium Development Goals* (<http://www.thedialogue.org/publications/2007/winter/telles.pdf>) soutient que l'écart entre les minorités racisées et les groupes majoritaires en Amérique Latine empêcheront ces États d'atteindre les objectifs fixés dans le rapport *The Millennium Development Goals Report 2006* (<http://unstats.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2006/MDGReport2006.pdf>) Le rapport présente un portrait statistique de la situation des Afro-descendants et des Autochtones au Brésil, notamment en ce qui a trait à la mortalité infantile et à la pauvreté.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318